

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00153 Numéro SIREN : 384 425 476 Nom ou dénomination : VERT MARINE

Ce dépôt a été enregistré le 23/10/2019 sous le numéro de dépôt 7502

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

CS 90531 - 49 rue Duguay-Trouin
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60

RECEPISSE DE DEPOT

Cabinet PLANTROU de la BRUNIERE & Associés
105 allée Paul Langevin
Immeuble Edison - BP 525
76235 BOIS GUILLAUME CEDEX

V/REF : 10.09636/JPP/FG
N/REF : 92 B 153 / 2019-B-7502

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 23/10/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

VERT MARINE
Société par actions simplifiée
1 rue Lefort Gonssolin
76130 Mont-Saint-Aignan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-7502 le 23/10/2019

R.C.S. ROUEN 384 425 476 (92 B 153)

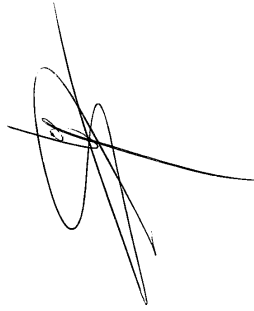
Fait à ROUEN le 23/10/2019,
LE GREFFIER



2018

Certifié conforme

de



**VERT
MARINE**

COMPTES ANNUELS
SAS VERT MARINE
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

I. BILAN AU 31/12/2018

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	305 429	228 089	77 339	50 975
Fonds commercial	3 000		3 000	3 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	1 296 615	1 085 679	207 936	349 185
Autres immobilisations corporelles	5 325 264	4 292 514	1 032 749	1 495 481
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	8 117 075	349 529	7 767 545	8 053 648
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	13 496		13 496	6 950
Autres immobilisations financières	114 407		114 407	118 865
ACTIF IMMOBILISE	15 172 288	5 955 813	9 216 474	10 078 104
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	118 351	99 761	18 590	33 178
Avances, acomptes versés sur commandes	1 602		1 602	71 000
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 395 606	63 320	6 332 286	5 768 923
Autres créances	5 481 441	666 956	4 814 485	6 766 605
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	542 528		542 528	422 528
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 475 671		2 475 671	1 815 561
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	165 476		165 476	403 625
ACTIF CIRCULANT	15 180 677	830 037	14 350 640	15 281 423
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				

TOTAL GENERAL	30 352 966	6 785 850	23 567 115	25 359 527
---------------	------------	-----------	------------	------------

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	105 301	105 301
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	3 754 427	1 067 293
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(431 664)	7 187 134
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 428 063	9 359 728
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 473 032	1 417 603
Provisions pour charges		
PROVISIONS	1 473 032	1 417 603
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 024 262
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23 208	13 681
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 981 603	2 328 927
Dettes fiscales et sociales	3 319 512	4 613 145
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 909 997	4 915 126
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 431 699	1 686 995
DETTES	17 666 019	14 582 196
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	23 567 115	25 359 527

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2018

Rubriques	France	Exercice 2018 Exportation	Total	Exercice 2017
Ventes de marchandises	102 344		102 344	154 032
Production vendue de biens				
Production vendue de services	25 215 650		25 215 650	26 283 661
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	25 317 994		25 317 994	26 437 694
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				13 346
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 011 817	887 612
Autres produits			55 233	461 879
PRODUITS D'EXPLOITATION			26 385 046	27 800 532
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			51 034	62 995
Variation de stock (marchandises)			14 587	9 862
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			11 332 440	12 366 036
Impôts, taxes et versements assimilés			947 497	1 129 814
Salaires et traitements			11 292 107	11 561 987
Charges sociales			3 466 577	3 524 540
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 044 623	1 237 553
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			530 366	846 130
Autres charges			123 058	69 674
CHARGES D'EXPLOITATION			28 802 293	30 808 593
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 417 247)	(3 008 061)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			2 095 173	10 217 178
Produits financiers de participations			101 436	117 536
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 992 307	10 099 642
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 430	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			534 567	131 040
Dotations financières aux amortissements et provisions			332 005	
Intérêts et charges assimilées			202 562	131 040
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			1 560 606	10 086 138
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(856 641)	7 078 077
PRODUITS EXCEPTIONNELS			618 156	227 009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			266 572	220 045
Produits exceptionnels sur opérations en capital			351 584	6 964
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			199 205	118 485
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			37 522	60 503
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			161 683	57 982
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			418 950	108 524
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			(6 026)	(533)
TOTAL DES PRODUITS			29 098 375	38 244 719
TOTAL DES CHARGES			29 530 040	31 057 585
BENEFICE OU PERTE			(431 664)	7 187 134

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE	7
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	7
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	7
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
3.1. IMMOBILISATIONS.....	8
3.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.1.2 Immobilisations financières.....	9
3.2. EVALUATION DES STOCKS	9
3.3. CREANCES ET DETTES.....	9
3.4. CAPITAL	9
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES.....	9
3.6. CONSOLIDATION.....	9
3.7. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX	10
3.7.1 Changement de méthode d'évaluation	10
3.7.2 Changements de méthode de présentation	10
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....	11
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.....	11
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice	11
4.1.2. Tableau des amortissements	12
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS	13
4.4. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	14
4.5. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES.....	15
4.6 COMPTES DE REGULARISATION.....	15
4.6.1. Charges constatées d'avance	15
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	16
5.1. ETAT DES PROVISIONS	16
5.1.1 Provisions pour risques.....	16
5.1.2 Provision pour dépréciation des immobilisations.....	16
5.2. CHARGES A PAYER	17
5.3. COMPTES DE REGULARISATION.....	17
5.3.1 Produits constatés d'avance.....	17
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	18
6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	18
6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	20

6.3. RESULTAT FINANCIER.....	20
6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	21
7. INFORMATIONS DIVERSES	22
7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE	22
7.2. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL.....	22
<i>7.2.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite.....</i>	<i>22</i>
7.3. CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI - CICE .	23
7.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS	23

1.ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

L'exploitation et la gestion de tous équipements et complexes sportifs, culturels, touristiques, de loisirs, de remise en forme et plus généralement la délégation de tous services publics.
L'exploitation de toutes activités de service d'hébergement, de restauration et de cafétéria liées ou non à l'exploitation ou à la gestion d'équipements ou complexes sportifs, culturels, de loisirs, de remise en forme.

La prestation de services, de conseils, de formations au niveau de la gestion d'une entreprise ou d'une structure sportive, culturelle, de tourisme, de loisirs ou de remise en forme, et de tous produits et services d'activités annexes.

La communication sous toutes ses formes.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 soit une durée de 12 mois.

2.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

NÉANT

3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07 et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs ainsi que le 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Elles ne font pas l'objet de réévaluation

Les durées d'amortissements sont déterminées selon les durées d'utilité attendues par l'entreprise pour les actifs concernés, dans les meilleures conditions de fonctionnement et d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire qui correspond le mieux au rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Logiciel :	3 ans
Matériel informatique :	3 à 5 ans
Matériel de transport :	3 à 5 ans
Matériel et outillage :	3 à 6 ans
Mobilier de bureau :	6 à 8 ans

3.1.2 Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2. Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

3.3. Créances et dettes

Les créances clients et autres débiteurs sont évaluées à leur juste valeur, qui correspond en général à leur valeur nominale.

Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.4. Capital

Le capital social de la société est constitué de 250.000 actions de 4 Euros chacune.

3.5. Provisions pour risques

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Dans un litige opposant la société Vert Marine à une collectivité, le Tribunal Administratif de ROUEN en date du 25 septembre 2018, a condamné la collectivité à verser à la société Vert Marine une somme de 256.134,75 €, assortie des intérêts au taux légal à compter de 2015.

Le montant encaissé à ce titre en 2019 s'élève à 263.572,03 €.

Cependant la collectivité ayant interjeté appel de cette décision, les écritures suivantes ont été enregistrées dans les comptes au 31-12-18 de la société Vert Marine :

- un produit à recevoir correspondant au montant encaissé en 2019,
- une provision pour risque de 131.800 € soit 50 % de la somme encaissée, compte tenu des aléas propres à toute décision de justice.

3.6. Consolidation

Une consolidation a été effectuée avec VERT MARINE comme société tête de groupe.

3.7. Dérogations aux principes généraux

3.7.1 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.7.2 Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	242 342	72 977		6 891	308 429
Total 1 Incorporelles	242 342	72 977	0	6 891	308 429
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	2 281 015	125 451		378 188	2 028 279
Installations techniques, matériels et outillages	1 604 607	154 575		465 567	1 293 615
Matériel de transport	2 042 259	194 341		133 721	2 102 878
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 176 401	98 468		80 764	1 194 105
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	7 104 283	572 838	0	1 058 241	6 618 880
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles					
Acomptes					
TOTAL	7 346 625	645 815		1 065 132	6 927 309

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

4.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2018
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	188 366	46 475	6 752	228 089
Total 1	188 366	46 475	6 752	228 089
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	1 433 226	333 687	284 245	1 482 668
Installations techniques, matériels et outillages	1 257 709	239 275	411 305	1 085 679
Matériel de transport	1 607 597	275 960	122 369	1 761 188
Matériel de bureau informatique, mobilier	966 624	149 224	67 192	1 048 656
Emballages récupérables et divers				
Total 2	5 259 617	998 148	885 111	5 378 194
TOTAL	5 447 984	1 044 623	891 864	5 606 283

4.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2017	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2018	Provision	Valeur Nette au 31/12/2018
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	8 072 602	56 005	11 532	8 117 075	349 529	7 767 545
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	125 815	21 643	21 643	127 903		127 903
TOTAL	8 198 417	77 648	33 175	8 244 978	349 529	7 895 448

4.3 Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2018
Matières premières			
Marchandises	118 351	99 761	18 590
Produits finis			
En-cours de production de biens			
En-cours de production de services			
TOTAL	118 351	99 761	18 590

4.4 État des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 11 755 497 € en valeur brute au 31/12/2018 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	127 903	13 496	114 407
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 496	13 496	
Autres immobilisations financières	114 407		114 407
ACTIF CIRCULANT :	12 042 525	12 042 525	0
Clients	6 365 189	6 365 189	
Clients douteux	30 417	30 417	
Personnel et comptes rattachés	5 604	5 604	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	3 049 924	3 049 924	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 425 912	2 425 912	
Charges constatées d'avance	165 476	165 476	
TOTAL	12 170 428	12 056 021	114 407
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	19 496		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	12 950		
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.5 Créances clients et comptes rattachés

CRÉANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	6 395 606	63 320	6 332 286	5 768 923
Autres créances	5 481 441	666 955	4 814 485	6 766 605
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	11 877 047	730 275	11 146 771	12 535 528

4.6 Comptes de régularisation

4.6.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 165 476 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Charges d'exploitation	165 476	403 625
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	165 476	403 625

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1 État des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.1.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions pour litige prud'homal	255 540	123 982	192 000	187 522
Provisions pour risques P3	5 292		5 292	0
Provisions pour risques	1 156 768	406 384	277 645	1 285 510
TOTAL	1 417 600	530 366	474 937	1 473 032

5.1.2 Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2017	Dotations	Reprises	Au 31/12/2018
Provisions sur titres de participations	18 954	332 005	1 430	349 529
TOTAL	18 954	332 005	1 430	349 529

5.2 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 981 603	2 328 927
Dettes fiscales et sociales	3 319 510	4 613 145
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 024 262
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	23 208	13 681
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 909 997	4 915 126
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 431 699	1 686 996
DETTES	17 666 019	14 582 197

5.3 Comptes de régularisation

5.3.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

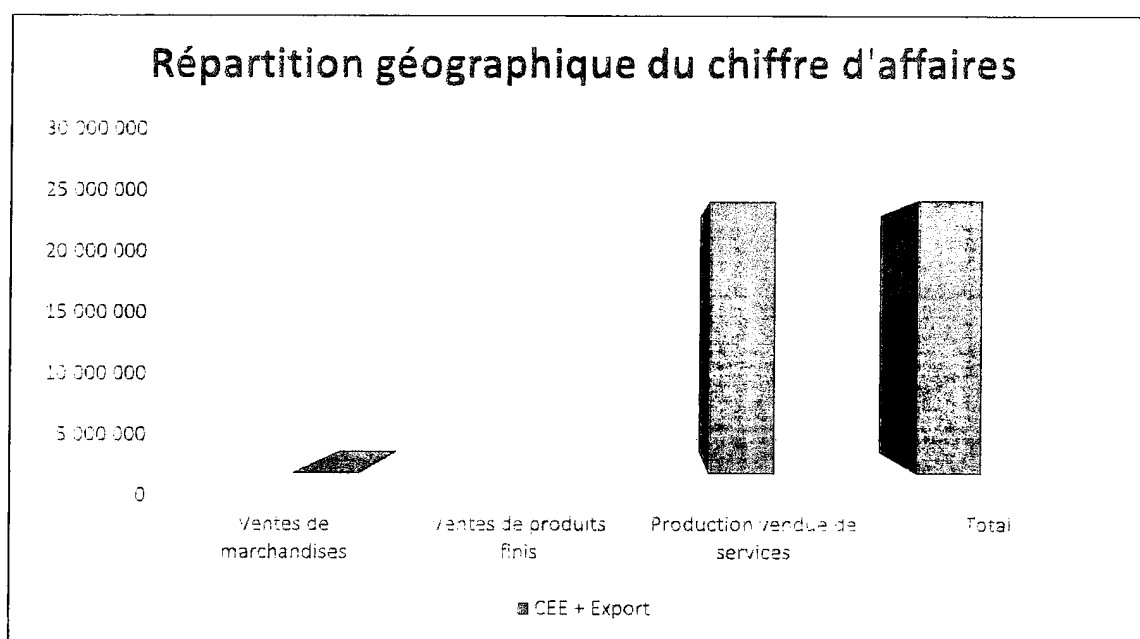
Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits d'exploitation	1 431 699	1 686 995
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	1 431 699	1 686 995

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

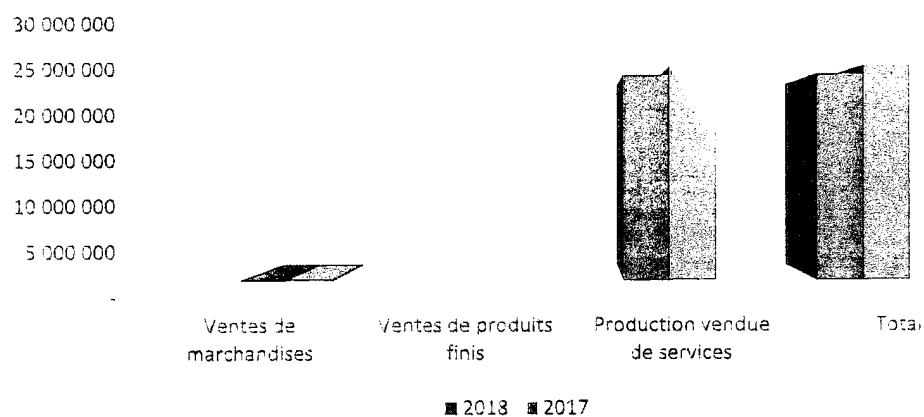
6.1 Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 se ventile de la façon suivante :

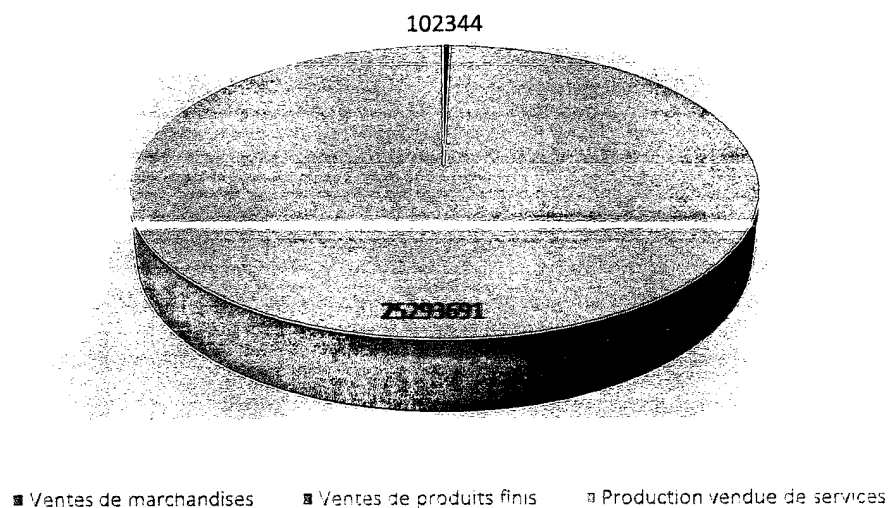
Chiffres exprimés en euros	Exercice 2018			Exercice 2017
	France	CEE + Export	Total	Total
Ventes de marchandises	102 344		102 344	154 033
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	25 215 650		25 215 650	26 286 662
Chiffre d'affaires	25 317 994		25 317 994	26 434 694
%	100 %	%	100 %	



Evolution du chiffre d'affaires annuel



Répartition du chiffre d'affaires



6.2 Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation		13 346
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1 067 050	1 349 491
TOTAL	1 067 050	1 362 837

6.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 1 560 606 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS FINANCIERS	2 095 173	10 217 178
Produits financiers de participations	101 436	117 536
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 992 307	10 099 642
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 430	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	534 567	131 040
Dotations financières aux amortissements et provisions	332 005	
Intérêts et charges assimilées	202 562	131 040
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	1 560 606	10 086 138

6.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 155 378 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	618 156	227 009
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	266 572	220 045
Produits exceptionnels sur opérations en capital	351 584	6 964
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	199 205	118 485
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37 522	60 503
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	161 683	57 982
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	418 950	108 524

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2018, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 201	Effectif
Cadres	48
Agents de maîtrise, techniciens, employés et Ouvriers	337
TOTAL	385

7.2. Engagements sur le personnel

7.2.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

En application du règlement du Comité de Réglementation Comptable CRC n° 2004-03 sur les passifs, une évaluation des prestations susceptibles d'être versées au titre des engagements de fin de carrière a été effectuée.

Description de la méthode utilisée :

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Project Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

Hypothèses retenues :

- Taux de revalorisation annuel des salaires : 1.30%
- Départ volontaire du salarié à 62 ans (l'engagement est calculé en tenant compte des charges sociales)

Incidence financière :

Ainsi, l'engagement au 31 décembre 2018 s'élève à 1 356 484€ et n'a pas fait l'objet d'une provision.

Un contrat de couverture a été souscrit auprès d'un organisme extérieur à hauteur de 269 146,73 euros.

7.3. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi - CICE

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

7.4. Engagements financiers

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5
TOTAL		50 000	926 000	976 000

SAS VERT
MARINE
0001 RUE
LEFORT
GONSOULIN

VERT MARINE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 1 rue Lefort Gonssolin
76130 MONT SAINT AIGNAN

384 425 476 RCS ROUEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 25 JUILLET 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 431 664,53 euros de la manière suivante :

Perte nette comptable de l'exercice : -431 664,53 euros

Au compte "autres réserves" -431 664,53 euros
qui s'élève ainsi à 3 322 762,93 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 4 428 063,83 euros pour un capital de 1 000 000 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

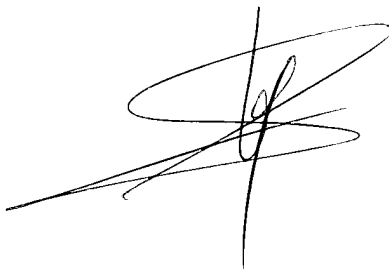
Exercice social	Dividende global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
31 décembre 2015	600 000,00 €	4,80 €	599 995,20 €
31 décembre 2016	600 000,00 €	4,80 €	599 995,20 €
31 décembre 2017	4 500 000,00 €	36,00 €	4 499 964,00 €



Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle 25 Juillet 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

CABINET CARTIER

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
25, Rue Raymond Aron
76130 MONT SAINT AIGNAN

François RICHARD

COMMISSAIRE AUX COMPTES
50 rue du Docteur Le Savoureux
92290 Châtenay Malabry

Société par Actions Simplifiée

VERT MARINE

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2018

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JUILLET 2019**

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société VERT MARINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Des comptes annuels ont été arrêtés par le Président en date du 11 juin 2019. Ces comptes ont fait l'objet de notre part d'un premier rapport en date du 26 juin 2019 dans lequel nous avons certifié les comptes sans réserve.

Ces comptes annuels ont été modifiés par Le Président en date du 22 juillet 2019. Le résultat de l'exercice passe ainsi de – 384 435 euros à -431 664 euros. Nous sommes de ce fait amenés à émettre un nouveau rapport qui se substitue à notre premier rapport du 26 juin 2019.

Nous certifions que les comptes annuels modifiés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société VERT MARINE à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

1°) Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2°) Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- l'annexe précise la méthode retenue pour l'évaluation et le provisionnement des créances. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables qui ont été suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

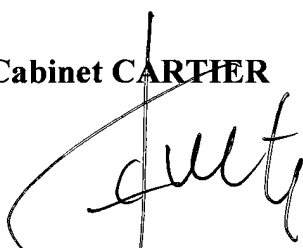
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

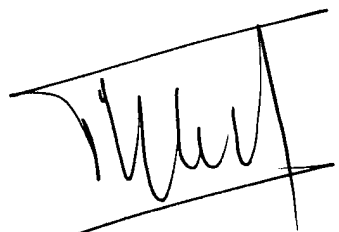
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont Saint Aignan, le 25 juillet 2019

Cabinet CARTIER

François CARTIER


François RICHARD